LA VERSION ÉLECTRONIQUE FAIT FOI

1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit comment sont effectués les prélèvements bactériologiques au sein des services et des consultations externes. Il s'applique à l'ensemble des prélèvements bactériologiques autres que les prélèvements urinaires.

2. Documents associés

Tous les documents relatifs aux bonnes pratiques de prélèvements.

3. Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables.

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement.
Le directeur de l'établissement est le garant de leur application.
Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS version en vigueur).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement du laboratoire.

Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

Lorsque les prélèvements sont réalisés par les patients eux-mêmes, ils sont informés des préconisations de recueil par le laboratoire ou l'unité de soins où se déroule le prélèvement.

4. Déroulement de l'activité

4.1. Le matériel utilisé

- Récipients stériles (pour tous prélèvements à l'exception des selles)
- Récipients non stériles (pour prélèvement de selles)
- Spéculum stériles.
- Ecouvillons avec milieu de transport.
- Pinces stériles.
- Scalpels stériles.
- Aspirateurs de mucosité à usage unique
- Trocarts…

4.2. Déroulement du prélèvement

Prélèvement vaginal ou cervico-vaginal

- La patiente devra éviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savons…) ainsi que tout rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen.
- Il est conseillé d'éviter le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur).
- Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15 jours pour les chlamydiae, > 5 jours pour les germes banaux).

En préambule au prélèvement, le préleveur doit s'assurer des conditions physiologiques du sujet.

- Après mise en place d'un spéculum à usage unique, prélever en fonction du tableau suivant :

	Germes banals	Gonocoque	Mycoplasme	Chlamydiae	Herpes
Site de prélèvement	Vaginal	Col	Endocol	Endocol	Vulvo vaginal
Nombre d'écouvillons	2	2	1*	1*	1*

* kit de prélèvement disponible sur demande au laboratoire

Prélèvement urétral

- Le patient ne doit pas uriner dans les deux heures précédant le prélèvement.
- Prélever 3 écouvillons fins introduits dans le méat sur au moins 2 cm au (un pour l'état frais, un pour la mise en culture, un pour l'étalement de lames).
- S'il n'y a pas ou peu d'écoulement, recueillir le 1er jet d'urines.
- Pour la recherche de chlamydiae et de mycoplasme : introduire un écouvillon fin dans l'urètre sur au moins 2 cm en effectuant 3 ou 4 rotations pour recueillir le maximum de cellules.
- Privilégier le recueil du 1er jet d'urine pour la recherche de Chlamydiae et de gonocoque par PCR.

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

Autres prélèvements microbiologiques

Nature du prélèvement	Mode de prélèvement	Matériels
Bactériologie et/ou parasitologie et /ou virologie des selles	Échantillon (de la taille d'une noix minimum) de selles recueilli dans le pot fourni par le laboratoire.	Pot à coproculture
Spermocytogramme	• Prendre RDV au laboratoire Armor Pathologie (4 place Konrad Adenauer, BP 56410, 22190 Plérin Cx, tél : 02.96.33.63.95)	
Recherche de dermatophytes : ongles, cheveux, squames	• Prélever de préférence à la périphérie des lésions des squames à l'aide d'un vaccinostyle ou d'une curette • En cas de teigne, épiler les cheveux susceptibles d'être atteints • Pour les ongles, couper avec la pince à ongle toute la partie de l'ongle atteinte, gratter à la limite de la zone saine avec un vaccinostyle ou d'une curette • En cas de lésion suintante, écouvillonner le pus et gratter le plancher de la lésion	Pot stérile Vaccinostyle ou curette
Plaie, escarre, lames, pus profond…	• Prendre les précautions d'asepsie pour éviter de contaminer le prélèvement par les bactéries se trouvant normalement sur la peau. • Mettre des gants à usage unique • Passer les écouvillons sur toute leur surface au niveau de la zone prélevée • Noter la prise éventuelle d'antibiotiques.	• Si abcès fermé : prélèvement à la seringue • Si abcès ouvert : 2 écouvillons stériles avec milieu de transport recommandé
ORL : • Gorge, amygdales • Oreille : conduit auditif externe • Nez • Pharynx	Prélever avant antibiothérapie : • au niveau des zones inflammatoires ou nécrotiques • à la périphérie des fausses membranes, sur les amygdales • Éviter de toucher la langue, la luette et la paroi postérieure du pharynx	2 écouvillons stériles avec milieu de transport
	• Virologie respiratoire (Grippe, VRS)	1 écouvillon stérile avec milieu de transport
Crachat, tubage et/ou aspiration bronchique	Faire le prélèvement le matin à jeun pour le crachat (avec l'aide d'un kinésithérapeute si nécessaire) et dans l'heure qui suit le lever pour le tubage	Flacon stérile, acheminé rapidement au laboratoire. Quantité minimal : 1 mL
LCR	Prélèvement suivant mode opératoire du service. A faire parvenir immédiatement au laboratoire.	Répartir le LCR dans 4 flacons à bouchon rouge.

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI